



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022
Liste des délibérations examinées

2022-118	CC.LLA – Désignation des membres des commissions « Développement » et « Animation »	le conseil prend acte
2022-119	Délégation du Conseil municipal au Maire pour ester en justice et constitution de la Ville comme partie civile dans le dossier relatif aux dégradations sur le véhicule de police commises en septembre 2020	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-120	Réaménagement de la Maison des Associations – Attribution du marché de travaux	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-121	Conseil des Sages – Radiation d'un membre et désignation d'un nouveau membre	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-122	Convention de gestion des repas CCAS-Ville – Avenant à la convention concernant le centre de loisirs les Goulidons	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-123	Mise à disposition gracieuse de la Halle des mariners et du Cinema - Assemblée générale des anciens Maires de Maine-et-Loire	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-124	Subventions aux associations 2022 – Association « La Sabotière »	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-125	Jumelage – Mandat spécial pour la fête des chevaux à Ballinasloë (Ville jumelée en Irlande)	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-126	Remboursements de dégradations par des usagers dans le cadre de règlements amiables de sinistres	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-127	Contrat d'assurance groupe – Risque statutaire – Rattachement de la collectivité à la consultation lancée par le centre de gestion de Maine-et-Loire	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-128	Retrait des délégations du Conseil municipal au Maire relatives à l'exercice des droits de préemption urbain et dans le périmètre de sauvegarde du commerce	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-129	Droit de préemption sur les fonds artisanaux – Déclaration de cession d'un fonds artisanal	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-130	Droit de préemption urbain – DIA	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-131	Petites Villes de Demain – Un Elan pour Chalonnnes – Convention d'adhésion au dispositif opérationnel de Portage foncier mis en place par le Département de Maine-et-Loire au bénéfice des communes & Délégation du droit de préemption urbain à ALTER – Site Eram-Clos de Vigne-Saint Brioux-Rue des Sables	ADOPTÉ (Unanimité)
2022-132	Révision du plan de prévention des risques inondations – Avis du conseil municipal sur les cartes « Aléas » et « Enjeux » et sur les scénarios des cartes des zones inondables	AVIS DÉ FAVORABLE (Unanimité)
2022-133	Informations du Maire	le conseil prend acte

liste affichée et mise en ligne le 23.09.2022

Marie-Madeleine MONNIER,
Maire de CHALONNES-SUR-LOIRE.

